

Fiche de poste

Chargé·e de mission architecture et aménagement Service Aménagement Poste permanent – temps plein

Localisation géographique de l'unité de rattachement :

Service Aménagement

Résidence Administrative :

Gap (Hautes-Alpes)

Logement NAS :

Poste non logé

Catégorie professionnelle :

Fonctionnaire catégorie A ou contractuel·le catégorie A

Groupe RIFSEEP :

Groupe 3

Supérieur hiérarchique direct :

Cheffe du service Aménagement

Contexte et environnement du poste

Le Parc national des Écrins est un espace protégé de vaste dimension comprenant une zone cœur de plus de 900 km², répartie sur les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, et une aire d'adhésion composée de 49 communes.

Il est géré par un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère chargé de la Transition écologique. Les missions de l'établissement sont mises en œuvre dans le cadre de la réglementation applicable au cœur du Parc national, de sa charte et de son contrat d'objectifs et de performance.

L'établissement emploie une centaine d'agents. Il est organisé autour d'un siège situé à Gap et de quatre secteurs géographiques : Champsaur-Valgaudemar, Embrunais, Briançonnais-Vallouise dans les Hautes-Alpes et Oisans-Valbonnais en Isère.

Au sein du service Aménagement, la chargée ou le chargé de mission architecture et aménagement exerce une fonction principalement orientée vers l'**expertise architecturale et technique**, l'**instruction d'avis et autorisations** relatifs aux travaux, aménagements et documents d'urbanisme ainsi que l'**accompagnement et l'animation territoriale** des projets qui concernent le **patrimoine bâti du Parc et l'aménagement des sites**.

Son rôle est d'**accompagner techniquement les maîtres d'ouvrages** du territoire pour que les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement conservent et valorisent les éléments remarquables du patrimoine bâti, dans le respect de son caractère et de l'identité des villages, en y intégrant les équipements et techniques liées aux usages contemporains.

Ces missions impliquent, pour la chargée ou le chargé de mission, d'entretenir un **dialogue de qualité** avec les porteurs de projet (collectivités territoriales, associations, propriétaires privés) et les services instructeurs des collectivités et de l'Etat, d'assurer une **présence régulière sur le terrain** avec les équipes du Parc national (secteurs) pour le suivi des chantiers et d'**organiser son activité en priorisant** les tâches avec sa cheffe de service.

Missions du poste

Le ou la chargé-e de mission remplit ses missions en s'appuyant principalement sur sa propre expertise, unique dans le Parc national, et en faisant appel le cas échéant à des missions de sous-traitance ou à l'appui de partenaires pour recourir à des compétences supplémentaires.

Les missions sont les suivantes :

➤ **Dans le domaine de l'architecture :**

Accompagne les MOA sur les projets de requalification du bâti ou de construction en cœur de parc (cabanes pastorales, refuges, hameaux construits du cœur...) :

- diagnostic des besoins, appui à la rédaction du CCTP et au choix du maître d'œuvre, aide au suivi des travaux ;
- pilote des missions d'expertise en architecture confiées à des prestataires externes.

➤ **Dans l'élaboration du contenu technique des avis et autorisations :**

En lien étroit, dès l'amont du projet, avec le pôle avis-autorisation et les équipes en secteurs :

- pilote l'instruction technique des demandes d'autorisation de travaux et aménagements en cœur de parc (patrimoine bâti, refuges, cabanes pastorales, projets d'aménagements), élabore la liste des prescriptions en accord avec les secteurs, s'assure de fournir tous les éléments nécessaires aux suivis de chantiers par les secteurs ainsi que le suivi des prescriptions ;
- participe aux contrôle administratifs des autorisations de travaux et aménagements délivrées en cœur de parc ;
- pilote la rédaction des porter-à-connaissance et avis de PNE sur les projets d'aménagement, de travaux et documents de planification en urbanisme (SCOT, PLU...) en s'assurant de la compatibilité de ces documents avec les orientations et objectifs de la charte du parc ;
- contribue aux porter-à-connaissance et avis sur les projets relevant d'autres chargés de mission.

➤ **Dans le domaine de l'aménagement et de l'animation territoriale :**

- accompagne les collectivités dans le cadre d'opérations d'aménagement de sites, d'espaces publics de villages (conseils, cahier des charges, procédure de choix bureaux d'études et suivi d'étude ...) ;
- s'implique dans des projets d'aménagement territorial et de développement durable (sites majeurs du Parc national, atelier des territoires, etc.) soit comme contributeur, soit comme pilote.

➤ **Dans le domaine du petit patrimoine bâti et du paysage construit :**

- accompagne les MOA sur les projets de sauvegarde et la restauration du petit patrimoine bâti traditionnel (fontaine, moulin, chapelle) et du paysage construit (murets, terrasses...) : pré-diagnostic technique, préconisation technique, aide au suivi des travaux ;
- organise des chantiers et formations sur les savoir-faire traditionnels ;
- oriente les MOA sur d'éventuelles demandes de subventions auprès du Parc et gère le suivi des demandes ;
- gère la base de données « patrimoine bâti » du Parc (met à jour l'inventaire, veille à l'alimentation de la base de données) ;
- pilote le dispositif d'appui « Atelier paysage » et le déploiement de l'outil « Motif Paysages » auprès des communes et avec l'ensemble des partenaires (DDT, DREAL, UDAP, CAUE ...) ;
- participe pour le compte de l'établissement aux démarches « paysage » des partenaires (plans paysages, atlas, observatoire, etc.) ainsi qu'en interne (observatoire photo du paysage) ;

Particularités du poste

- Poste localisé au siège du Parc national des Écrins à Gap ;
- Déplacements sur le terrain et en montagne ;
- Déplacements ponctuels au niveau national ou international (principalement en transfrontalier).

Activités spécifiques

- Apporter un appui technique dans la préparation de la politique du Parc liée à ses domaines ;
- Représenter le Parc et participer à des réunions en lien dans ses domaines d'activités ;
- Participation ou animation des groupes de travail sur ses domaines d'activités ;
- Pilotage, suivi de projet et rapportage technique et financier ;
- Recherche des financements et instruction thématique des subventions ;
- Contribuer au suivi-évaluation de la Charte du Parc sur les domaines d'actions concernés ;
- Communiquer sur ses missions et actions en lien avec le Service accueil - communication (actus site web, etc.).

Connaissances nécessaires

- Formation qualifiante en architecture
- Travail en mode projet
- Culture du patrimoine bâti et des acteurs du patrimoine
- Procédures et techniques d'aménagement
- Ingénierie et techniques de construction traditionnelle
- Politiques d'aides à la restauration et politiques du paysage
- Code des marchés publics, de l'urbanisme et de l'environnement
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de chantiers d'aménagement
- Missions, enjeux et fonctionnement du Parc dont réglementation des Parcs nationaux

Compétences attendues et aptitudes

- Sens affirmé du dialogue et de la concertation
- Conduite de projets
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Expertises techniques
- Communication et animation (négociation, concertation)
- Aisance au déplacement en montagne
- Bureautique
- Permis B (de plus de 2 ans en boîte manuelle exigé) et véhicule indispensables (l'agent pourra utiliser les véhicules de service pour les déplacements professionnels).

Savoir être

- Écoute, qualités relationnelles, aptitude au travail en équipe et avec des partenaires variés ;
- Autonomie, aptitude à l'animation, motivation, diplomatie, rigueur et respect des procédures et délais, réactivité et disponibilité ;
- Rendre compte à sa hiérarchie ;
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve.

Modalités de candidature

Le poste est vacant à compter du 1^{er} septembre 2026.

La **prise de poste** est envisagée à compter du **1^{er} décembre 2026**.

Un formulaire en ligne permet de déposer sa candidature.

Le lien est spécifié sur le site internet du Parc national des Écrins : <https://www.ecrins-parcnational.fr/emplois-et-stages>

Attention ! Vous devez vous munir de vos CV et lettre de motivation que vous devrez obligatoirement joindre à la fin du formulaire.

Les **candidatures** sont recevables jusqu'au **4 octobre 2026** inclus.

Les candidats présélectionnés seront conviés à se présenter devant **un jury de recrutement : lundi 19 octobre matin** à Gap.

Renseignements

Isabelle VIDAL – cheffe du service aménagement :

e-mail : isabelle.vidal@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 40 20 19 ou 06 64 72 04 30

Ressources humaines :

recrutement@ecrins-parcnational.fr

Plus de renseignements sur le site du Parc national des Écrins : <https://www.ecrins-parcnational.fr/>

Service créateur du document : Direction : DIR / SG /SAM - Date de la création ou modification : le 04/09/2026